

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 13 décembre 2017.

Début de séance du conseil municipal à 20h00 le quorum étant atteint, le conseil délibère valablement.

- Secrétaire de séance : Lydie Bosquet
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Lætitia Drinkwater, Elisabeth Nouard, Stéphane Cahorel, Bruno Saillo
- Pouvoirs : Stéphane Cahorel à James Vergnaud, Bruno Saillo à Cécile Mérienne, Elisabeth Nouard à Daniel Faure
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

Délibération du conseil municipal :

- Par 16 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, concernant le projet de remise en état de la carrière de « La Brousse », le conseil municipal émet un avis favorable sur le chapitre « remise en état du site » du projet présenté.
- Par 16 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, concernant le maintien de l'indemnité représentative de logement des instituteurs telle que proposée par Monsieur le Préfet de la Charente, le conseil municipal accepte la proposition de M. le Préfet pour l'année 2017.
- Par 16 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal adopte les tarifs communaux concernant le cimetière, la salle polyvalente, le matériel communal, la redevance d'occupation du domaine public.
- Par 16 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal accepte, jusqu'au vote du budget, le versement anticipé en janvier 2018 de 1/3 de la subvention accordée en 2017 à l'association Amicale Laïque Garderie et Restauration scolaire (ALGR). Soit 21 025€.
- Par 16 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à liquider et mandater dès le 1er Janvier 2018, des dépenses d'investissement dans la limite de ¼ des crédits ouverts sur l'exercice 2017.
- Par 16 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire concernant le marché de transport scolaire communal qui arrive à son terme en juin 2018, le conseil municipal décide de confier à la région Nouvelle Aquitaine, la procédure de mise en concurrence dans le cadre du marché public du transport scolaire communal.
- Par 16 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve la « Décision Modificative n°4 ». DM n°4 équilibrée en recette et en dépense à 2141€ sur les opérations non individualisées de la section investissement du Budget Primitif 2017.

Informations et points divers :

- Informations.
 - Les travaux d'aménagement en travers de Sainte Catherine recevront le marquage au sol dès que la météo et la température le permettront. En attendant, un pré-marquage sera fait.
 - Travaux de réhabilitation du dessous des gradins : Travaux commencés depuis le 6 novembre. Ils avancent normalement.
- Agenda.
 - 16 décembre : repas organisé par JSGSV (foot).
 - 06 janvier : Loto organisé par le comité des fêtes.
 - 21 janvier : goûter et spectacle « Le Pestacle » pour les enfants, organisé par la commune de Garat et le CCAS.
 - 26 janvier : Réunion publique de présentation des vœux à la population par la municipalité.

Fin de séance du conseil municipal à 21h00. Dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,
Signé : Jean-Marc CHOISY

Le secrétaire de séance,
Signé : Lydie Bosquet

